

PNDL

LEN FLASH

NOTE DE LA REDACTION

Dans la veine de l'année 2014, celle de 2015 assure un démarrage à grande vitesse avec des activités qui déferlent sur le terrain des acteurs locaux. Le Programme s'emploie à vaincre le piège généralement tendu aux projets et programmes qui consacrent toute leur énergie vers la fin de l'année. Particulièrement le début de l'année 2015 est caractérisé par un déploiement intense d'activités.

Le Projet d'appui au développement économique local en ancrage au PNDL a initié plusieurs activités autour des axes de travail liés à l'amélioration de la gouvernance économique locale. Le Projet Pistes Communautaires en appui au PNDL a maintenu le tempo des réalisations avec le paiement des premières avances de démarrage des travaux au grand bonheur des populations locales, sous fond d'intensification des activités de renforcement des capacités. Le Projet Equité de genre dans la gouvernance locale renforce la position des femmes dans les instances de gouvernance locale par une amélioration de leur leadership.

Au même moment d'autres initiatives sont en cours avec un niveau d'avancement appréciable. Toutes les actions développées feront l'objet d'un traitement dans ce 21^{ème} numéro du PNDL en FLASH. La rédaction vous en souhaite une très bonne lecture.

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| Agir autrement..... | P.1 |
| Réunion de coordination élargie..... | P.2 |
| Développement économique local..... | P.4 |
| Désenclavement des Collectivités | P.5 |
| Promotion du Budget participatif..... | P.8 |

CHIFFRES du TRIMESTRE

| | |
|------------|--|
| 29 | DAO lancés durant le trimestre |
| 89 | Conventions ont été signées |
| 999 | Acteurs formés avec 16 sessions/ateliers de formation |
| 794 | Millions décaissés sur 2,2 milliards Fcfa de convention |

AGIR AUTREMENT

Par Alassane Saïdou SOW*

Changement de cap !

La célérité est clamée par nos Autorités et souhaitée par les populations. Les Projets et programmes de développement qui assurent une gestion axée sur les résultats ont un rôle important à jouer. Particulièrement, le Programme national de développement local qui intervient dans un contexte de mise en selle du développement territorial, présente des atouts indéniables. Dans cette dynamique, des ruptures à plusieurs niveaux se préparent.

D'abord, notre méthodologie de travail requiert un parti pris sur des axes innovants qui valorisent la participation et l'expertise. L'axe nodal de notre méthodologie de travail doit être bâti sur un savoir fondé sur l'expertise combiné à une expérience éprouvée devant faciliter toutes nos prises de décision. Ce qui a l'avantage de créer un consensus et une adhésion fertile à la production du savoir. Ensuite, nos instruments de travail nécessitent un relookage avec l'internalisation des Tics comme socle fédérateur, mais surtout comme levier de performance et vecteur de création de valeur. Il s'agira d'adopter des instruments qui ont une envergure plus épaisse et qui résistent aux épreuves du temps. Enfin, nos ressources financières doivent suivre le tracé de nos méthodologies et instruments de travail. Parce qu'il doit y'avoir une réelle conformité entre les résultats attendus et les apports financiers. D'où l'urgence de trouver des ressources alternatives qui viendront en complément de celles de l'Etat. Avec une réelle dose d'innovation. Que du chemin à faire, dans ce changement de cap, dans une perspective porteuse d'enjeux.

• Secrétaire Exécutif/Pi PNDL

Seize (16) recommandations qui constituent un bréviaire pour le trimestre

C'était les 10 et 11 Mai 2015, à l'Hôtel Hobbé de Kolda, où le Secrétaire exécutif par intérim du PNDL, Alassane Saïdou SOW, a pris au terme de l'atelier, des recommandations qui vont orienter la mise en œuvre durant les trois mois à venir. Quand la région de Thiès qui accueillera la prochaine rencontre, passera en revue les seize recommandations consignées dans le compte rendu, les esprits seront tournés à leur taux d'exécution. La mise en œuvre des recommandations va conditionner le passage réussi du trimestre. Des points phares ont été systématisés. En guise d'exemple, i) mettre à disposition les informations complémentaires nécessaires à la stabilisation de la base des données du Système de suivi évaluation PNDL/ARD; ii) étudier la possibilité d'une massification des infrastructures DEL, autour des investissements de la piste ; iii) étudier minutieusement la mise en œuvre des nouveaux projets en cours de formulation afin d'affirmer le leadership du PNDL dans leur portage institutionnel; iv) adopter une modalité harmonisée d'élaboration des documents de planification, avec une responsabilisation de l'ARD dans le pilotage et dans l'animation du dispositif.

La Conférence d'harmonisation au peigne fin par les acteurs

Kolda porte les germes de la rupture

La communication du Directeur de l'ARD de Kolda a porté essentiellement sur la mise en œuvre de la Conférence d'harmonisation (CH), sa pertinence au sein de l'espace régional, la précision des thématiques développées ; l'approche et l'évolution des contenus ; les acquis et les perspectives d'intervention. Les stratégies de pérennisation ont été esquissées au terme de cinq années de mise en œuvre. La région de Kolda manifeste de réels progrès en matière d'animation de conférence d'harmonisation. Des propositions pertinentes sont adressées en termes de pérennisation avec : i) des mécanismes de pérennisation du financement de la CH par l'inscription d'une contribution dans les budgets des collectivités ; ii) une force et une valeur réglementaire aux actes et décisions issues de la CH ; iii) favoriser une étroite collaboration entre le Préfet et Président du Conseil départemental ; iv) une mise en œuvre une stratégie de communication autour de la CH.

Au terme de la présentation, des observations ont été faites portant sur : i) la nécessité de faire porter par le CNDCL, la prise en charge financière de la Conférence d'harmonisation, ii) la mise en scelle de la conférence d'harmonisation dans l'animation des politiques publiques au niveau local ; iii) la nécessité de faire de la Conférence d'harmonisation, un cadre d'impulsion des dynamiques locales et d'harmonisation des pratiques.



Une vue des participants à la réunion de coordination élargie aux ARD, à Kolda, les 11 et 12 Mai 2015.

Focus sur la communication du Fonds de développement local

Durant cette coordination, diverses communications ont été enregistrées. Par exemple, la situation trimestrielle de mise en œuvre du PTBA a été faite. La tare poursuit le PNDL. Une analyse en profondeur difficile du fait de plusieurs données manquantes, accentuée par les retards dans la transmission des bases de données. Toutefois, il n'en demeure pas moins que de réels acquis sont constatés. Autre fait important signalé durant la coordination, c'est la réduction des ressources allouées au PNDL, dans le cadre du financement du FDL.

Sur 125 microprojets notés durant le trimestre, 43 ont fait l'objet de screening, soit 34%, pour un cumul de 5344, soit 88% depuis le démarrage du Programme. Sur les 29 DAO lancés, 27 ont fait l'objet d'une prescription environnementale. Concernant le Fonds de développement local (FDL), 59% des conventions ont été clôturés durant le trimestre, même si des lenteurs réelles ont été notées. 89 conventions ont été signées. 794 058 472 Fcfa ont été décaissés sur un montant de 2,2 Mds de conventions, pour la réalisation de 132 microprojets. 171 microprojets ont été définitivement réceptionnés et 89 provisoirement réceptionnés durant le trimestre.

Quant au renforcement des capacités, 999 acteurs territoriaux (toutes cibles confondues) ont été formés sur les 16 sessions de formation organisées incluant des thématiques variées qui touchent le développement économique local, le genre et le désenclavement.

Le pari de la disponibilité des outils gagné

Le PADEL/PNDL en a fait son cheval de bataille. Il est en passe d'être gagné. Deux nouveaux guides viennent s'ajouter aux divers instruments de travail promus par le Projet. D'ici à la fin du projet prévue en décembre 2015, une large gamme de supports de capitalisation seront mis à disposition. Le champ de compétences des acteurs territoriaux dans le domaine du développement économique local s'en est réellement bonifié.

La stratégie régionale de mobilisation des ressources des CL à l'épreuve...

Dans l'avant propos du guide, le Coordonnateur du PADEL/PNDL rappelle que « en prélude à la mise en œuvre du SAFIC au niveau des collectivités locales de la région de Louga, le PADEL/PNDL a voulu tester à l'échelle locale, une approche de mise en œuvre de la stratégie de développement économique local dans quelques collectivités locales pour mieux structurer la démarche et l'inscrire dans une perspective de prise en charge réelle au niveau local.

En effet, les Collectivités locales ne recouvrent pas ou ne recouvrent peu, elles vivent essentiellement de ressources de transfert et le peu de ressources mobilisées n'est pas géré de façon efficiente et efficace. En outre, les services qui ont la charge de les accompagner dans la mobilisation des ressources ne travaillent pas en synergie. Cette absence de coordination des interventions des services compétents font que l'information financière n'est pas utilisée à bon escient.

Il est noté que la mise en œuvre de la stratégie a favorisé une meilleure structuration des acteurs impliqués à travers un partenariat formalisé entre les différents services impliqués. Ce partenariat a permis d'atteindre des résultats globalement satisfaisants. Cependant, des obstacles techniques de détermination et de recouvrement de l'assiette liés à l'insuffisance de moyens humains et matériels des services de l'assiette et du recouvrement empêchent un recensement annuel et exhaustif des contribuables. Par ailleurs, il faut signaler l'insuffisance des campagnes de sensibilisation et les obstacles organisationnels liés au non-respect des calendriers établis.

....comment comprendre le développement économique local ?

A cette interrogation majeure, le PADEL/PNDL a tenté d'apporter une réponse à travers un ouvrage intitulé « Eléments pour un cadrage du développement économique local (DEL) dans le processus de la décentralisation au Sénégal ». Il y est mentionné que l'enjeu du territoire pertinent pour le DEL reste une problématique récurrente dans un contexte d'émiettement et de redécoupage du territoire national posant des enjeux de cohérence et de viabilité des entités ainsi créées. Le territoire du DEL coïncide-t-il avec les limites administratives ou plutôt au département voire à une région ou par contre, répond-il de zones éco-géographiques ou agro écologiques en lien avec un pôle potentiel de développement territorial ?

Ces défis sont accentués par l'absence de consensus sur la définition, les caractéristiques et les composantes du DEL.

C'est ce qui fait du DEL, l'un des grands chantiers de la dynamique actuelle de développement local et de décentralisation, après toutes les avancées constatées en matière de promotion de la démocratie participative, de renforcement des capacités des acteurs, d'élaboration de documents de planification locale ou encore de réalisation d'infrastructures socio communautaires dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

D'autres interrogations mettent en relief des enjeux pour le DEL : le déficit de l'expertise sur le DEL, la définition de l'approche la plus pertinente et des outils les plus performants, la possibilité de désagréger certaines données économiques à l'échelle territoriale parmi tant d'autres renseignent sur le besoin atavique des acteurs de positionner le DEL au sein des Collectivités locales.

Une sensibilité fiscalité appuyée

Enfin, un dernier outil de capitalisation porte sur l'animation fiscale et l'institutionnalisation de la Maison du développement local. Il est intitulé « Pour une déconcentration des services fiscaux au profit des collectivités locales et du secteur privé du département ». Dans un contexte d'institutionnalisation de la MDL, la prise en charge de la fonction « animation fiscale » revêt un caractère novateur en ce sens qu'elle permet de réguler et d'améliorer l'offre et la demande de services fiscaux au profit des collectivités locales et du secteur privé domiciliés à l'échelle du département.



Pour de plus d'informations, contactez Atoumane AGNE, Coordonnateur PADEL/PNDL Tel: 33 859 22 51; email : atoumaneagne@pndl.org

La BAD séduite par les résultats du Projet Pistes communautaires à cette étape de la mise en œuvre

Une mission de supervision des projets financés avec l'appui du FAD conduite par Xavier Boulenger, chef de mission, ingénieur en chef en irrigation à la BAD Abidjan, a séjourné du 27 avril au 8 mai 2015 au Sénégal. Elle a visité, dans la région de Kolda, les pistes intercommunautaires de Kolda-Saré Bidji-Thieyti (27 km) et Ndorna-Bouroco (25,7 km). Les maires en rapport avec les populations ont manifesté leur satisfaction sur l'avancement des travaux avec des taux d'exécution respectifs de 43% et 36%.



Une vue des pistes de dernière génération en cours de réalisation à Ndorna dans la région de Kolda.

Le taux de mise en œuvre des activités programmées du PPC/PNDL a atteint un niveau très appréciable, moins d'un an et demi après le démarrage effectif des activités du projet. Le Projet maintient la dynamique de « qualité à l'entrée » qui a été instaurée.

Les activités de renforcement des capacités s'intensifient telles que recommandées par les partenaires et les différents acteurs. Le démarrage des premiers tronçons de pistes rurales permet de désenclaver les communautés, de créer des emplois temporaires, de dynamiser l'économie locale, pour une croissance inclusive.

Les visites de terrain dans la région de Kolda ont permis de mesurer l'impact des premières réalisations et l'engagement des collectivités concernées. Les outils et instruments se mettent en place et leur finalisation va augmenter le niveau de compréhension par les acteurs territoriaux de la démarche et des modalités de mise en œuvre du Projet.

La prise en charge des principaux indicateurs de développement du Projet se renforce et l'état d'avancement de toutes les composantes renseigne sur la volonté des parties prenantes des différents processus de mettre en œuvre les actions validées dans le PTBA 2015. Les différents marchés de travaux, services et prestations intellectuelles lancés permettront d'atteindre une vitesse de croisière dès cette deuxième année de mise en œuvre.

Extrait du rapport de supervision (Source BAD)

Des innovations et orientations à encourager :

Le projet PPC/PNDL a depuis son démarrage induit une dynamique tout à fait positive au niveau de la gouvernance locale et a su introduire des innovations dans la mise en œuvre. C'est ainsi que des outils pertinents tels que le suivi automatisé des données sur les pistes intitulé « Piste bavarde » sont initiés. Cet outil devra vite être finalisé et partagé à une large échelle.

La dimension ingénierie sociale du Projet est satisfaisante avec l'installation de 46 comités de gestion et de 17 coopératives qui constituent un maillon essentiel dans le dispositif de la gouvernance des pistes.

L'engouement des acteurs locaux (toutes cibles confondues) sur le terrain est très encourageant et est de nature à créer les conditions d'un développement économique local au sein des communes d'intervention. Dans ce sillage, l'animation des coopératives et des comités de gestion et d'entretien des pistes devra être une priorité pour les prochains mois, suite au démarrage effectif des travaux.

La recherche de nouveaux partenaires notamment le partenariat avec l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ) doit être mis en œuvre pour un rayonnement des initiatives économiques locale.

Le renforcement des capacités des acteurs territoriaux sur la maîtrise d'ouvrage a connu une exécution satisfaisante grâce à un concours apprécié des différents partenaires (Ageroute, Dr, CFP/TP, FERA). La poursuite des activités de renforcement des capacités sous le financement du FERA et le maître d'œuvre devra s'intensifier pour un accompagnement utile de l'ensemble des acteurs du Projet.

Les efforts faits en matière de communication externes sont à saluer, et devront être maintenus pour rendre parfaitement visibles les effets et impacts du projet durant cette phase des premiers travaux réalisés.

Extrait du rapport de supervision (Source BAD)

Pour de plus d'informations, contactez Ndiack DIOP, Coordonnateur du PPC/PNDL Tel: 33 859 22 38; email : diopndia@yahoo.fr

FORMATION DES FORMATEURS EN MAITRISE D'OUVRAGE: au menu, les travaux de terrassements des pistes rurales.

Du 02 mars, et ce jusqu'au 06 mars 2015, à Saly Hôtel, le Projet Pistes communautaires en appui au Programme national de développement local (PPC/PNDL) a renforcé les capacités d'une vingtaine de techniciens et d'ingénieurs sur l'optimisation des travaux de terrassements des pistes rurales. Le Centre national de perfectionnement des travaux publics en est le maître d'œuvre, avec le financement du fonds d'entretien routier autonome.

Pour les différents participants, les sessions de formation de formateurs sur la maîtrise d'ouvrage des pistes rurales, en particulier, les travaux de terrassement offrent un cadre de référence méthodologique et procédurale pour la conduite des différentes étapes, dès la planification des interventions de terrain jusqu'à la pérennisation des pistes rurales mises en place. La session de formation va couvrir les thématiques liées aux caractéristiques géométriques, les plans d'exécution, la qualité des terrains rencontrés, les conditions climatiques, les chaussées, les couches de forme et les liants hydrauliques, etc. Au terme de l'atelier, il est prévu une démultiplication des leçons apprises auprès des communautés de base dans le cadre des chantiers écoles.

C'est donc, tout le sens de cette dite session qui vise à donner aux différents participants, un outil méthodologique pour le contrôle qualité de la réalisation des pistes rurales. Mais aussi, c'est le plus important, pour leur permettre de mieux jouer leur rôle

d'assistance à la maîtrise d'ouvrage local. Cela entre dans le cadre du processus de renforcement des capacités des différentes parties prenantes intervenant dans la chaîne de réalisation des pistes rurales.

Les exigences de mise en cohérence des processus d'assistance en maîtrise d'ouvrage des pistes rurales nécessitent un accompagnement par des outils actualisés et qui répondent aux besoins des acteurs locaux : les outils de terrassements des pistes rurales en font partie.

Après son entrée en vigueur, le PPC/PNDL, à travers, le Centre national de perfectionnement des travaux publics passe à une étape supérieure, celle consistant à améliorer les connaissances des différents responsables issus des Agences régionales de développement, de l'Ageroute, de la Direction des routes et des projets partenaires, dans le domaine complexe de la réalisation des pistes rurales.

Une démarche qualité promue par le PPC/PNDL

Le PPC/PNDL a organisé une session de formation axée sur la qualité des travaux d'infrastructures des pistes rurales. L'ouverture des travaux a été faite par le Secrétaire général du MITTD en présence des Directeurs du Centre de formation des travaux et de perfectionnement et du PPC/PNDL. Les agents des ARD, de l'Ageroute, de la Direction des routes ont été les principales cibles.

Pour les différents participants, les thématiques de formation de formateurs sur la qualité dans les travaux d'infrastructures des pistes rurales, offrent un cadre de référence méthodologique et procédurale pour la conduite des différentes étapes, dès la planification des interventions de terrain jusqu'à la pérennisation des pistes rurales mises en place. Cette formation abordera successivement les six sous-thématiques suivantes : Les parties prenantes de l'exécution des travaux : rôles et qualités ; le choix et la qualité des matériaux de construction ; la qualité des outils et méthodes techniques de mise en œuvre ; la qualité du contrôle et du suivi administratif des travaux ; la qualité dans le suivi des procédures des paiements ; la gestion des conflits et l'éthique dans la gestion de ces interrelations.

Le contenu du manuel du FDL/Désenclavement diffusé

Le Projet Pistes communautaires en appui au Programme national de développement local (PPC/PNDL) en partenariat avec la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor, a organisé, les 28, 29 et 30 mai 2015, un atelier de démultiplication du contenu du manuel du fonds de développement local version désenclavement au profit des receveurs départementaux.

Cet atelier constitue la première vague d'une série de deux sessions. Particulièrement durant cette session, les receveurs départementaux ont été, au terme de l'atelier, en mesure d'appliquer convenablement l'instruction comptable pour la comptabilisation des opérations d'investissements du Projet Pistes communautaires en appui au PNDL. Aussi, cet atelier leur ont permis, au delà de la meilleure compréhension des innovations introduites dans le manuel, de mieux saisir les nouvelles modifications du Code des marchés publics. Une coproduction entre les services du Trésor, de la Direction centrale des marchés publics et du PPC/PNDL a permis d'aboutir à un contenu qui facilitera réellement les opérations d'investissements du PPC/PNDL. En outre, la participation des élus locaux et des agences régionales de développement a permis de donner aux échanges une dimension pratique et opérationnelle. D'autant que les ressources financières exécutées en appui budgétaire, appellent une bonne maîtrise des procédures.

Pour de plus amples informations pour toutes activités, contactez : Ousseynou TOURE, Spécialiste en Communication/Formation/PNDL Tel: 33 859 22 39; email : otoure@pndl.org

Le budget participatif dans tous ses états

Le PNDL et ENDA ECOPOP tirent les enseignements de la démarche.

Du 06 au 08 Mai 2015, à Saly l'Hôtel (Mbour), les acteurs de la décentralisation, toutes cibles confondues, ont revisité les pratiques du budget participatif dans vingt huit collectivités locales. La finalité est d'arriver à un changement d'échelle et une institutionnalisation de la pratique dans nos collectivités locales.

A l'heure où notre pays s'engage dans une mise en œuvre de l'Acte III de la décentralisation, la participation des citoyens dans les processus budgétaires est soumise à des questionnements par les acteurs. Cet atelier de trois jours constitue une étape importante dans le partenariat qui lie le PNDL à Enda EcoPOP. Il a permis de tirer les enseignements après quatre années d'implantation du budget participatif dans 28 Collectivités locales. L'atelier constitue une réponse, au besoin de faire participer la population et les parties intéressées, à la prise de décision efficace relativement aux projets qui sont prioritaires pour leurs communautés. Mais aussi une réponse à la nécessité de générer assez de fonds pour lancer des projets favorisant le développement durable.

En effet, depuis 2010, plusieurs activités ont été menées. Elles ont trait à : (i) la formation des facilitateurs, (ii) la tenue de quatorze (14) ateliers régionaux d'information et de sensibilisation sur le budget participatif ; (iii) au choix de 28 Collectivités locales pilotes ; (iv) l'élaboration des budgets et à l'allocation de 1,4 Milliards F CFA par le PNDL aux collectivités locales concernées pour financer les projets prioritaires identifiés par les populations des 28 collectivités locales. Aujourd'hui, une masse critique apte à diffuser les pratiques du budget participatif est disponible. Elle constitue, une plateforme novatrice permettant au citoyen de mieux se faire entendre dans l'élaboration des budgets et la gestion des ressources et services publics. Cette période coïncide avec le moment où d'autres collectivités locales sont intégrées dans le processus du Budget participatif.

Le budget participatif permet une cogestion entre l'exécutif local et la pyramide participative constituée de tous les acteurs sociaux. Le pouvoir local lance une nouvelle approche de gouvernance basée sur la participation citoyenne à la budgétisation et gestion des affaires locales et l'engagement civique. Ainsi, à tout point de vue, le budget participatif apparaît comme un catalyseur des réformes locales et de transformation sociale permettant une atteinte rapide des nos résultats.

Aujourd'hui, diverses initiatives qui permettent d'élaborer des agendas de développement sont à l'œuvre, mais force est de constater le décalage qui existe entre les actions programmées et leur prise en charge effective dans les budgets locaux du fait essentiellement de la faiblesse des ressources locales mobilisées, mais aussi la faible implication des principaux acteurs à la gestion locale.

C'est pourquoi, le PNDL a très tôt compris les enjeux d'une telle démarche et a suscité auprès des différents gestionnaires des Collectivités locales, le réflexe d'adopter un budget participatif au sein de leurs quartiers et communautés; ceci grâce au concours technique d'Enda ECOPOP.

Fort de ces enseignements, il est essentiel de s'arrêter et de réfléchir à la mise en œuvre de stratégies alternatives de mobilisation de ressources et d'implication réelle des principaux acteurs pour impulser le développement local.

Une seconde phase inclusive et plus ambitieuse

Quatre phases majeures seront mises en œuvre avec la participation des acteurs publics. Il s'agira essentiellement : (i) de la préparation, du cadrage et du planning du processus ; (ii) de l'élaboration du budget communal ; (iii) de la mise en œuvre des projets stratégiques ; et (iv) de l'évaluation du processus. Le projet en ancrage au Programme national de Développement local est placé sous la tutelle du Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGLDAT). Il sera mis en œuvre avec l'accompagnement technique de Enda ECOPOP. Suite aux résultats encourageants notés dans la première phase, les ambitions sont revues à la hausse.

L'objectif global du projet est de promouvoir la participation citoyenne à la planification, la budgétisation et la gestion des affaires locales par la pratique du Budget Participatif dans les collectivités locales sénégalaises. De manière spécifique, il s'agit de : i) renforcer la démocratie et la gouvernance locale au sein de 105 collectivités locales en mettant à disposition des supports didactiques appropriés et en appuyant l'émergence de cadres de démocratie participative aux échelles locale et nationale; ii) appuyer la réalisation d'investissements à caractère socio-économique dans 105 collectivités locales par une approche participative et inclusive appuyée par la méthodologie du Budget Participatif; iii) assurer le suivi- évaluation, la capitalisation des processus de promotion du budget participatif engagés dans les collectivités locales sénégalaises et institutionnaliser les bonnes pratiques.

Pour de plus amples informations pour toutes activités, contactez : Ousseynou TOURE, Spécialiste en Communication/Formation/PNDL Tel: 33 859 22 39; email : otoure@pndl.org

Un guide de planification locale enrichi, en phase de finalisation

Dans cette phase d'opérationnalisation du contenu de l'Acte 3 de la décentralisation, les acteurs des territoires sollicitent des instruments aptes à promouvoir l'ingénierie du développement territorial. C'est dans ce contexte que le Pndl a initié, avec plusieurs acteurs, une revue en profondeur du contenu du guide de la planification locale. Ce document intègre la dimension budgétisation avec, surtout un affinement au double plan du diagnostic et de l'évaluation des coûts des besoins prioritaires. La finalité est de doter les acteurs des territoires, des outils performants utiles pour la gestion des Collectivités locales.

Après la présentation faite par le Spécialiste en Planification et en Aménagement du territoire (SPAT) du Pndl aux différents participants de la coordination élargie aux ARDs, une recommandation expresse a été faite : diligenter la finalisation du guide pour son opérationnalisation. La conception de l'outil de planification locale a connu de réelles avancées. Dans ce guide, il est apparu qu'un lien stratégique entre approche spatiale et économique a été judicieusement opéré pour adresser à chaque ordre de CL, une spécificité dans la planification.

La méthodologie repose sur une planification/budgétisation orientée sur des objectifs clairement définis, dont la démarche est fondée sur un exercice d'évaluation des besoins par secteur de développement et de calcul des gaps à combler. Cette démarche se fait sur la base des informations fiables et à partir des normes techniques applicables.

Si l'orientation stratégique aux relents spatiaux revient aux Départements, il reste entendu que l'opérationnalisation, sous un versant économique, se fera sur les territoires des communes. Ce qui facilitera l'émanation des projets de territoires sur la base des potentialités et des ressources des territoires.

Les innovations introduites qui ont été expliquées à l'aune des fortes possibilités offertes par le futur guide, dont sa validation avec une internalisation du genre, permettent d'enjamber un vrai acquis dans le champ de la planification locale. Ce travail de planification devra être adossé à un processus budgétaire avec un monitoring facilitant le passage à l'échelle souhaité, au terme de l'expérimentation dans 155 Collectivités locales (départements & communes confondus).

L'exercice de planification, à l'aune de la mise en œuvre de l'acte 3 de la décentralisation et du PSE, apportera une contribution déterminante au développement économique et social des territoires, à travers la valorisation des potentialités et des ressources propres, la mobilisation des différents acteurs locaux, la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets et le renforcement de l'attractivité des territoires.

En effet, la loi N° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Locales (CGCL), à ses articles 314 et 315, confère aux départements et aux communes la compétence d'élaborer et de mettre en œuvre respectivement le Plan de Développement Départemental (PDD) et le Plan de Développement Communal (PDC).

Pour de plus amples informations pour toutes activités, contactez: Papa Madiaw SECK, Spécialiste en Planification et en Aménagement du territoire (SPAT) du Pndl Tel : 33859 22 72 ; email : papseck@gmail.com

SECRETAIRE EXECUTIF DU PNDL :

Monsieur SAMBA GUEYE POUR UN DEPART A LA RETRAITE

Monsieur Samba GUEYE, Secrétaire exécutif du PNDL quitte le Programme, au terme d'une mission bien remplie au sein de la structure. Monsieur Alassane Saïdou SOW, Responsable des opérations prend le relais. Depuis Mars 2008 jusqu'au mois de Mars 2015, jour pour jour, le désormais ex secrétaire exécutif a dirigé le Programme, non sans apposer sa marque d'intervention faite de résultats, de mobilisation des acteurs et de pilotage de la performance.

Plusieurs acquis ont été à son actif, avec l'Equipe du PNDL. Le tout couronné par un prix Alpha qui distingue les meilleurs programmes et projets au Sénégal sous l'égide du Ministère de l'Economie et des Finances.

Toute la rédaction de « FLSAH DU PNDL » souhaite un « excellent repos » à Monsieur le Secrétaire exécutif. Les fruits de la croissance seront bien sauvegardés !!! La cérémonie d'Au Revoir qui sera organisée sera l'occasion de revenir sur les hauts faits de l'Homme au sein du PNDL.



▪ **PLATEFORME REGIONALE POUR LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL - KAOLACK.**

Dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies et programmes de développement local, l'ARD de Kaolack a impulsé, en partenariat avec les chambres consulaires, une Plateforme du Développement Economique Local (DEL). La mise en place de cette plateforme répond au besoin de disposer d'un cadre de dialogue de référence régionale, impliquant l'ensemble des parties prenantes, pour promouvoir le développement économique local et améliorer l'environnement des affaires au niveau régional.

Cette initiative, du fait de son caractère fédérateur, a suscité l'intérêt de la plupart des partenaires techniques et financiers (PTF) intervenant dans la région, notamment le PRODEL, le PACC-PME/PMF, le PLASEPRI mais également de structures d'encadrement et de promotion de l'investissement, en l'occurrence l'APIX qui dispose déjà d'une antenne régionale à Kaolack.

créée par arrêté du Gouverneur N° 0211 du 05 Novembre 2012, la Plateforme régionale pour la promotion du développement économique local a pour mission de contribuer à la valorisation des initiatives économiques régionales et locales. Ceci permettra, à court, moyen et long terme, de soutenir le développement, la diversification et la compétitivité des filières et activités économiques porteuses de la région de Kaolack. Cet engagement se concrétisera, entre autres, par un partenariat public-privé fort.

▪ **Tambacounda: Forum Goudiry Emergent à Paris: Deux projets majeurs annoncés.**

Le Forum Goudiry Emergent tenu à Paris le dimanche 24 mai 2015 et organisé par le Conseil départemental de Goudiry – présidé par l'honorable député Djimo Souaré – en partenariat avec le Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité (PAISD) et les associations ressortissantes du Département et de la région, a été une formidable occasion pour vendre le Département auprès des investisseurs, en mettant en lumière ses potentialités économiques et ses atouts.

Cette rencontre qui a vu la participation de plus de 17 maires du département et de la région, du préfet de Goudiry, du directeur de l'A.R.D, des conseillers départementaux, du consul général du Sénégal à Paris, du coordonnateur du PAISD, des investisseurs et différentes associations de la diaspora, a permis aux acteurs de débattre des problèmes économiques et de dégager des pistes de solutions pour faciliter l'émergence du Département.

Le PAISD, représenté par son coordonnateur, Pape Birama Thiam, a salué cette initiative inédite du Président du Conseil départemental de Goudiry, tout en affirmant son engagement solennel et ferme à l'accompagner dans son projet de construction d'un lycée moderne et de haute qualité à Goudiry, une question qui revient en boucle depuis plusieurs années. En l'état actuel, le lycée existant est de petite taille et ne répond pas à la demande sociale.

Le PAISD a également annoncé son engagement à accompagner le Conseil départemental dans la mise en œuvre d'une unité de transformation des produits agricoles sous forme de partenariat public/privé, à l'image de « Niokolo Transport S.A ». Ce projet novateur s'inscrit dans la lutte contre le sous développement et pour l'augmentation du pouvoir d'achat local. Ce qui pourra à terme créer des emplois et freiner l'immigration clandestine qui fait des milliers de morts en Méditerranée. Les différents orateurs ont salué cette belle initiative de Djimo Souaré et rappellent la nécessité absolue de se retrousser les manches pour développer Goudiry, la région de Tambacounda et le Sénégal.
Souleymane Sadio Diallo/ www.tambacounda.info /



Pour de plus amples informations, lire les liens

Pour envoyer vos news, contactez Ousseynou TOURE, Spécialiste de la Communication et Formation du PNDL Tel : (221) 33 859 22 21/39 ; 77 545 46 06 ; Fax : (221) 33 823 88 35 ; email : otoure@pndl.org

Le PNDL, l'action durable d'une vision fédératrice !